

RAUZAN / GENDARMERIE

Une équipe jeune et motivée à la brigade

L'adjutant Jérémie Garcia commande la brigade de Rauzan depuis l'été dernier. Cinq gendarmes, tous logés sur place, sont basés dans la caserne de la rue Peyruc.

Béatrice FERRER

L'adjutant Jérémie Garcia, commande la brigade de Rauzan depuis le 15 juillet dernier. Il a rencontré tous les maires des communes du ressort, mais croise encore parfois des habitants qui pensent que le public n'est plus accueilli à la brigade. «C'est faux, comme partout nous recevons toujours sur rendez-vous pour prendre les plaintes non urgentes», souligne le militaire qui insiste sur l'importance de cette proximité.

Originaire du Médoc, le jeune adjutant est entré dans la gendarmerie dès qu'il a eu 18 ans, porté par la vocation. Juste le temps de travailler dans un château viticole entre le bac et les concours. Lacanau, l'école de sous-officier, puis un passage en Ile de France, dans les Yvelines avant d'arriver à Saint-Ciers-sur-Gironde où il a passé un peu plus de 7 ans. À Rauzan, la moyenne d'âge des militaires, tous logés sur place, tourne autour de 30 ans. «Avec deux officiers de police judiciaires», souligne l'adjutant qui est aussi instructeur OPI.

Rauzan appartient à la communauté de brigades de Grézillac (lire en page 4). La communauté



L'adjutant Jérémie Garcia commandant de la brigade de Rauzan et son équipe, devant la caserne de Rauzan rue Peyruc.

de brigades compte deux unités et 16 gendarmes : 5 à Rauzan et 11 à Grézillac dont un détaché permanent auprès de la Cellule d'atteinte aux personnes (CAPE) à Libourne.

Rapprocher la gendarmerie des villages, c'est l'une des missions que s'est fixée l'adjutant, qui a déjà rencontré les maires des communes du ressort de la brigade : Rauzan,

Mouliets-et-Villemartin, Bossugan, Civrac-sur-Dordogne, Jugazan, Naujan-et-Postiac, Pujols, Saint-Jean-de-Blaignac, Saint-Vincent-de-Pertignas, Saint-Pey-de-Castets et Sainte-Florence. Correspondant sûreté, il est à même de conseiller les entreprises et les collectivités sur la vidéosurveillance, de proposer des recommandations sur la sécurité. Il souligne l'intérêt de la vidéosurveillance pour les investigations. Les patrouilles, régulières, deux par jour au minimum et la nuit, se font le plus souvent en binôme avec Grézillac.

L'équipe jeune et motivée, a été largement renouvelée en 2023, avec 4 nouveaux venus. Dans l'équipe de l'adjutant Garcia, la maréchale des logis cheffe Caroline Bernard, le gendarme Damien Lalanne, le gendarme Antonin Absous et la gendarme Laura Vacher. En plus de leurs missions au sein de la communauté de brigades et de la compagnie, ils ont, sur leur temps de repos, commencé à faire revivre le jardin de la (ndlr : vieille) brigade, et comptent bien s'investir dans la vie associative de la commune.



Gensac

Loto au profit de l'association de sauvegarde du patrimoine le dimanche 4 février à 14h30 au foyer communal.

Civrac-

sur-Dordogne

Loto samedi 10 février à la salle des fêtes à 21 heures organisé par le Comité d'Animations Civracais.

Mouliets-

et-Villemartin

Loto vendredi 2 à 21h00 et dimanche 4 février à 15h00

(salle bodega) organisé par l'AS Coteaux de Dordogne, bons d'achat.

Concours de belote samedi 3 février au foyer municipal par équipe organisé par L'AS Coteaux de Dordogne. Inscription : 20h30, début du concours 21h. Renseignements 06 86 88 52 13.

Saint-Jean-de-Blaignac

Reconnaissance état de catastrophe naturelle. L'arrêté interministériel du 19 janvier 2024 paru au Journal Officiel du 30 janvier 2024 a reconnu l'état de catastrophe naturelle au titre des

RAUZAN / RPA LANSADE

Les résidents sont rassurés



Après une période de turbulences, la décision de la municipalité de reprendre en gestion directe la Résidence pour personnes âgées a permis de ramener la paix sans pour autant remettre en cause ses missions d'accompagnement social. Jeudi dernier, les résidents de la RPA Lansade étaient tous conviés à une réunion pour faire le point sur les travaux en cours. En cette fin d'après-midi, les résidents affichaient un sourire heureux, ils avaient passé la journée ensemble après avoir préparé et dégusté une poule au pot.

Du côté de la municipalité et des agents aussi, l'humeur était au beau fixe. Bernard Bouchon, l'adjoint chargé du dossier, s'en réjouit, comme Sarah Baro, «Vous nous connaissez depuis longtemps, nous allons continuer de vous soutenir». À l'ordre du jour de cette réunion, la présentation par Isabelle Gatos

La réunion a permis de confirmer que le climat est apaisé.

de l'Ustom, de l'expérimentation d'une borne à biodéchets, pour porter dans un petit seau les restes de repas dans des bacs proches des maisons. Chaque résident sera aussi doté d'une carte d'accès en déchetterie.

Tous les problèmes et demandes ont été pris en compte et sont résolus, en cours de résolution ou à l'étude. Cela concerne les cabanons, les ouvertures, les branches en fauteuil roulant, la sécurité de la résidence, les nuisances sonores, les biodéchets, l'entretien des climats, les salles de bains, et le minibus. Sur ce dernier point, des résidents souhaitent aller faire leurs courses tous les 15 jours dans des grandes surfaces à Castillon.

B.F.



La municipalité a décidé de reprendre en gestion directe la Résidence pour personnes âgées.



Tous les problèmes et demandes ont été pris en compte.

mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols en Gironde pour l'année 2022 (selon les périodes indiquées pour chaque commune dans l'arrêté) pour la commune de Saint-Jean-de-Blaignac. Depuis le 1^{er} janvier 2023, les sinistrés disposent d'un délai de 30 jours (et non plus 10 jours) à compter de la publication de cet arrêté au Journal Officiel pour déclarer auprès de leur compagnie d'assurance leurs sinistres, en vue d'obtenir réparation des préjudices subis. Ces arrêtés sont disponibles sur le site : www.legifrance.gouv.fr